

Aire de jeux inclusive

Depuis l'ouverture de l'aire de jeu inclusive qui, rappelons-le, est réservée aux petits et tout petits, des deux roues (vélos, mobylettes, motos,...) circulent sur le revêtement souple au risque de le détériorer définitivement.

Ces incivilités obligent la mairie à mettre en place des barrières provisoirement en attendant des solutions plus pérennes pour préserver et sécuriser cet espace.

Le franchissement des barrières par les deux roues est INTERDIT et fera l'objet de sanctions.

